

Résumé

En entreprise, dates à définir selon planning formateur

En Recyclage: 6 personnes maximum

En Initial : 3 personnes maximum

Public et prérequis

Effectif par groupe :

Renouvellement : 6 personnes expérimentées

En initial : 3 personnes débutantes

Toute personne appelée à conduire des engins de la(les) catégorie(s) concernée(s).

Maîtrise des consignes orales et écrites en français, présenter les aptitudes médicales requises.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de transpalette électrique/ gerbeur à conducteur accompagnant.

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne des chariots à conducteur accompagnant.

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules, les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges... en appliquant les consignes de sécurité liées à la conduite des TCA et GCA.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Animation par un formateur/évaluateur expérimenté (équipé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur, un support numérique).

Moyens à mettre à disposition par l'entreprise :

1 salle avec écran (ou mur blanc) – paperboard ou tableau.

Transpalette/Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant à définir:

- CAT 1 (hauteur de levée comprise entre 1,20m et 2,50m)
ou
- CAT 2 (hauteur de levée supérieure à 2,50m)
- Aire de manœuvres/stockage dédiées à la formation
- Différentes charges susceptibles d'être utilisées (dont une charge longue, ou volumineuse, ou déformable)
- Un véhicule pour le chargement/déchargement à partir d'un quai et/ou d'un hayon (si cette opération concerne l'entreprise)
- Les documents de conformité de l'appareil (certificat de conformité, rapport de vérification périodique vierge, notice d'instructions)

Outils pédagogiques

Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

Modalité d'évaluation

Tests théoriques et pratiques pour validation de l'aptitude à la manipulation du transpalette.

Contenu de la formation

THEORIE

- Dispositions réglementaires.

RÉFÉRENCE

RGTG40

CENTRES DE FORMATION

ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en flots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les obligations, responsabilités et droits du conducteur de chariot.
- Les risques liés à l'utilisation des chariots.
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances.
- Les différentes catégories de chariots électriques.
- Description, technologie et équipements.
- Stabilité des chariots et règles d'utilisation des chariots.
- Les techniques de gerbage et de « dégerbage »
- Les règles de chargement et de déchargement des véhicules.
- Les vérifications.
- Les EPI, la signalisation.

PRATIQUE

- Contrôle, vérifications, essai des sécurités.
- Positions de conduite, manœuvres à vide, en charge et dans des endroits exigus, chargement d'un véhicule (si concerné).
- Gerbage, voire empilage des charges et mise en palettier.
- Consignes de fin de poste et mise en charge de la batterie.

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

19/11/2024